

KYOCELL

Stabilisant vis-à-vis des précipitations de Bitartrate de Potassium.

CARACTERISTIQUES

KYOCELL est une gomme de cellulose **E466** destinée à la stabilisation des vins vis-à-vis du Bitartrate de Potassium. Elle est élaborée à partir de cellulose extraite du bois.

Les caractéristiques de **KYOCELL**, viscosité, degré de polymérisation et degré de substitution, sont particulièrement adaptées à l'œnologie. **KYOCELL** n'a pas d'impact organoleptique.

KYOCELL ne stabilise pas les vins vis-à-vis des sels de calcium.

Formulation granulée :

Granules de couleur blanche ou légèrement jaunâtre, soluble dans l'eau.

Formulation liquide :

Solution à 5% de gomme de cellulose stabilisée au SO₂ (0,2%)

KYOCELL répond aux critères décrits dans la monographie de l'OIV (Office International de la Vigne et du Vin) sur les gommes de cellulose.

PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

KYOCELL agit comme un colloïde protecteur : elle entrave la formation et la croissance de microcristaux de bitartrate de potassium.

APPLICATIONS

KYOCELL est apportée :

- Au moment du tirage pour les vins effervescents.
- Au tirage des essais d'efficacité doivent être réalisés en tenant compte de la perte due à la bentonite de l'adjuvant de remuage et à l'augmentation du degré alcoolique par la prise de mousse. (Consulter votre œnologue)
- Avant la mise en bouteille des vins blancs, stabilisés au préalable vis-à-vis des casses protéiques, **KYOCELL** peut être apportée avant la filtration finale. L'étape d'homogénéisation est capitale afin d'éviter d'éventuels problèmes de colmatage et pour obtenir la meilleure protection possible. Un délai de deux jours est conseillé entre l'apport de **KYOCELL** et la filtration finale.
- Ne pas utiliser sur un vin traité au lysozyme.

DOSE D'EMPLOI

Dose recommandée :

Poudre : 4 à 10 g/hL - Liquide : 8 à 20 cL/hL - selon l'instabilité du vin

Dose maximale légale selon la réglementation européenne en vigueur : 10 g/hL ou 20 cl/hL.

Des essais préalables, avec passage au froid, permettent de retrouver la dose optimale. Sur des vins très instables, un passage au froid partiel peut être nécessaire.

MODE D'EMPLOI

Formulation granulée :

Dissoudre **KYOCELL** directement dans du vin (1 kg pour au moins 60 litres de vin) ou dans de l'eau tiède (1 kg pour 40 L d'eau). La dissolution doit se faire sous agitation, avec un ajout progressif du produit dans l'eau afin d'éviter la formation de grumeaux.

Pour faciliter la dissolution, utiliser de l'eau tiède (max 50°C). S'assurer que la dissolution est correcte avant emploi.

Il est conseillé de préparer la solution la veille et de l'agiter avant emploi. Au moment de l'utilisation, allonger la préparation avec un peu de vin puis apporter la solution avec un raccord de collage, afin de bien homogénéiser le produit au vin.

Formulation liquide :

Diluer au 1/3 ou au 1/4 avec un peu de vin et ajouter à l'aide d'un raccord de collage.

Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.

Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

Température du vin : éviter l'ajout de **KYOCELL** sur des vins trop froids (température inférieure à 12°C), l'homogénéisation sera plus difficile.

Protéines : des interactions entre la gomme de cellulose et les composés du vin sont possibles, notamment avec les protéines. Le vin traité avec **KYOCELL** ne doit plus contenir de protéines instables.

Filtration tangentielle : un vin additionné de gomme de cellulose risque de colmater en filtration tangentielle. Lors de la phase d'homogénéisation, il est conseillé de réaliser un remontage inversé (du haut vers le bas de la cuve) sur, au minimum, le volume complet de la cuve avec le piquage de retour au niveau de la vanne la plus au bas. L'utilisation de la canne à azote est à proscrire car l'homogénéisation risque d'être incomplète.

CONDITIONNEMENT

Sac de 1 kg

Bidon de 5 L

Bidon de 20 L

CONSERVATION

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur, hors gel. Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

Comme, nous ne maîtrisons pas les conditions d'utilisation et la mise en œuvre des produits, SOFRALAB ne pourra pas être tenu responsable en cas d'échec du traitement et de présence de cristaux dans les bouteilles.

Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.